



Quelle somme puis-je demander pour les frais transport ?

Par **SLUCAS**, le **24/04/2016** à **08:29**

Bonjour,

Je suis la maman de deux garçons de 16 et 13 ans et divorcée du papa depuis plus de 11 ans.

Le papa me verse 225€ de pension alimentaire pour les deux enfants chaque mois, cela est-il suffisant ?!

Le papa vivait à Lyon et moi, au Mans, l'accord principal est un week-end tous les 15 jours et la moitié des vacances, cependant vu la distance et comme je ne dispose pas de vacances en même temps que les enfants, nous avons géré autrement : vacances de Février, de Pâques et de la Toussaint chez le papa, à Noël une semaine chacun et l'été moitié-moitié.

Pour les trajets, mon ex-mari paie l'aller et moi le retour, à raison de 100€ en moyenne à chaque vacances. Il vient de déménager en Vendée d'où nous sommes originaires, j'ai aussi un troisième petit garçon, qui va en vacances chez ses grands parents à chaque vacances, du coup, je vais déposer les grands chez leur père en même temps que le plus petit chez ses grands parents. Je ferais donc les allers-retours pour les déposer et revenir les chercher, sachant que chaque aller-retour me coûte 100€ (carburant 60€ et péage 40€) combien puis-je lui demander ?!

Merci de votre réponse ?!

Par **Tisuisse**, le **24/04/2016** à **08:40**

Bonjour,

Sauf accord amiable entre vous, rien de +. Si vous voulez modifier ce point là, il vous faut en faire la demande au JAF.